

ANNECY, LE VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2022

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Le Conseil départemental, partenaire des établissements d'enseignement artistique a visité à l'Ecole municipale de musique, théâtre et danse de Rumilly

Le SDEA en chiffres :

A travers son SDEA le Conseil départemental consacrera **936 500€** à **45 établissements** en 2022.

Il allouera également **100 000€** pour le soutien des établissements d'enseignement artistique dans leur transition numérique dans le cadre du Plan d'aide au secteur de culture, adopté suite à la crise sanitaire.

Le soutien aux enseignements artistiques (conservatoires, écoles de musique, de danse et de théâtre) constitue une compétence obligatoire des Départements. Ce soutien est formalisé par un Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA) qui s'adresse aux structures associatives, communales, et intercommunales d'enseignement artistique. Dans ce cadre, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a décidé de renouveler son soutien à l'Ecole municipale de musique, théâtre et danse de Rumilly. **Myriam Lhuillier, Vice-Présidente déléguée à la culture et au patrimoine a effectué une visite de l'établissement ce jour aux côtés de Marcel Cattaneo, Conseiller auprès du Président en charge de l'Orchestre des Pays de Savoie, des harmonies et fanfares, de Fabienne Duliège et Daniel Déplante, Conseillers départementaux du canton de Rumilly, Christian Heison, Maire de Rumilly et Président de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, ainsi que Christophe Coronas, Directeur de l'école municipale de musique, théâtre et danse de Rumilly.**

L'Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre de Rumilly propose un enseignement artistique structuré et complet, de la classe d'éveil musical jusqu'à la pratique amateur confirmée. Différents styles de danse sont enseignés : classique, jazz, contemporain... La structure a été créée en 1965 sous forme associative, puis en régie directe par la commune de Rumilly depuis 2010. Elle compte aujourd'hui 397 élèves et 21 professeurs. Dans le cadre du SDEA, elle bénéficie cette année d'un soutien financier du Conseil départemental de la Haute-Savoie **de 54 000€.**

Le Schéma départemental des enseignements artistiques fixe les orientations que le Conseil départemental souhaite encourager dans les structures d'enseignement artistique. Le schéma actuel, qui s'achèvera fin 2022, met l'accent sur la répartition géographique équilibrée de l'offre d'enseignement artistique, le renforcement des liens avec les pratiques amateurs (orchestres d'harmonie et batteries fanfares) et le développement des actions avec l'Education nationale (orchestres à l'école par exemple).

En 2021, le SDEA intégrait 37 établissements d'enseignement artistique et 5 fédérations musicales de pratique amateur. En 2022, 3 nouvelles écoles de musique ont été intégrées à Lugrin, Reignier et Saint-Jean d'Aulps, dont les projets d'établissements et l'organisation correspondent aux dispositions du SDEA.

Le Département prépare actuellement le prochain SDEA qui sera opérationnel en 2023. Pour ce faire, il a mené une démarche d'état des lieux et met actuellement en œuvre des ateliers participatifs à destination des structures partenaires pour que le SDEA soit construit en concertation.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse